

POINT FORT

Quelques bouffées de vapeur pour une révolution sanitaire

La «e-cigarette» représente une alternative inédite au tabac. Elle devrait donc rapidement être autorisée en Suisse selon Jean-François Etter, expert internationalement reconnu en matière de prévention

Après cinquante ans de lutte acharnée, la guerre contre le tabagisme est peut-être sur le point de connaître un tournant majeur. Apparue sur le marché il y a une dizaine d'années, la cigarette électronique jouit en effet d'une popularité croissante et laisse entrevoir la possibilité d'un changement aussi inattendu qu'inespéré des habitudes des accros à la nicotine. Cette évolution se déroule pourtant dans un silence qui incommoder de plus en plus Jean-François Etter, professeur à la Faculté de médecine et expert internationalement reconnu dans le domaine de la prévention du tabagisme. Afin de mieux faire connaître ce que l'on sait de ce produit, il a publié un ouvrage, sous forme de guide à l'intention des responsables politiques et de la santé, des fumeurs et du public en général. Entretien.

Qu'est-ce qui vous a incité à écrire un livre sur la cigarette électronique?

Jean-François Etter: J'ai constaté beaucoup d'ignorance sur ce thème. On entend dire, par exemple, qu'il n'y a pas de recherche sur la cigarette électronique. C'est

faux. Certes les données sont encore très lacunaires, mais il y en a suffisamment pour pouvoir affirmer un certain nombre de choses. Par ailleurs, j'estime qu'il est urgent d'avoir un débat sérieux et documenté sur la place de la nicotine dans notre société et dans la loi.

Pour quelles raisons?

Pour la première fois depuis l'apparition des gommes et patchs à la nicotine, dans les années 1970, les personnes désireuses d'arrêter de fumer disposent d'un produit satisfaisant, qui diffuse rapidement la nicotine dans le sang et provoque une expérience similaire au plaisir de fumer. Jusqu'ici, la réglementation ne laissait aux personnes dépendantes à la nicotine que deux possibilités. Soit elles se tournaient vers le tabac, mortellement dangereux, soit elles achetaient des gommes ou des patchs, qui sont peu satisfaisants. Cette réglementation tue des millions de gens chaque année.

En quoi la cigarette électronique change-t-elle la donne?

Sa popularité croissante va faire exploser cette unique

alternative, en proposant une troisième gamme de produits, une voie médiane pour les personnes dépendantes. C'est une révolution en termes de santé publique. C'est aussi ce qui m'incite à dire qu'il faut rapidement autoriser en Suisse la vente de e-cigarettes et du liquide de remplissage contenant de la nicotine. La consommation de tabac tue chaque année 8000 personnes en Suisse. Veut-on attendre cinq ans et 40000 décès supplémentaires avant de légiférer?

«Veut-on attendre 40000 décès supplémentaires avant de légiférer?»

Est-ce une position minoritaire dans les milieux de la prévention?

Certains de mes collègues ne partagent pas encore ce point de vue, mais les choses sont en train de changer. Je crois que cette attitude d'extrême méfiance s'explique en grande partie par l'expérience vécue dans les années 1970 par les milieux de la santé publique lorsqu'ils ont appuyé l'idée, lancée par les fabri-

cants, selon laquelle les cigarettes légères étaient moins nocives. Ils se sont fait avoir, et ils ont peur que cela se reproduise aujourd'hui.

La cigarette électronique, lorsqu'elle diffuse de la nicotine, maintient en tout cas les gens dans la dépendance...

C'est probable, mais certains ex-fumeurs sont aussi dépendants des gommes de nicotine, sans que cela constitue un problème de santé publique. Il y a bien entendu des bémols. Les produits utilisés dans les cigarettes électroniques, le propylène glycol et le glycérol, sont présents dans l'alimentation, les cosmétiques, les médicaments

ou encore pour diffuser de la fumée dans les salles de concert. Ce ne sont pas des substances conçues pour être inhalées, et l'on ne connaît pas leurs effets à long terme. Une expérience assez cruelle faite dans les années 1940 sur des singes exposés durant un an à des vapeurs de propylène glycol n'a pas montré de problèmes de santé significatifs. Mais même si ces substances devaient se révéler

toxiques, elles resteraient infiniment moins dangereuses que la cigarette.

Quelle est la situation au niveau législatif en Suisse?

Une lettre d'information de l'Office fédéral de la santé publique datant de 2010 autorise à titre personnel l'importation, via Internet, de 150 ml ou de 150 cartouches de liquide de remplissage contenant de la nicotine. Il s'agit donc d'une tolérance, car la loi interdit la nicotine sauf dans les médicaments et le tabac. Mais c'est insuffisant, il faut autoriser la vente de e-cigarettes avec nicotine, tout en restreignant l'accès pour les mineurs. Les analystes financiers ont une réflexion à long terme sur le sujet.

Et que disent-ils?

Certains prévoient que la consommation de cigarettes électroniques dépassera celle des cigarettes ordinaires d'ici à dix ans.

| POUR EN SAVOIR PLUS |

La cigarette électronique: une alternative au tabac? par Jean-François Etter, Amazon.com, 2012

La «e-cigarette»: un marché qui triple chaque année

Elle a l'apparence d'une cigarette, en reproduit la gestuelle et la sensation. Mais ce n'est pas une cigarette. Elle ne contient pas de tabac et ne fonctionne pas par combustion. La cigarette électronique se compose de trois éléments: une batterie, un atomiseur diffusant de la vapeur associée à divers arômes et, très souvent, de la nicotine, contenus dans une cartouche de remplissage.

Le système a été mis au point en 2003 par un pharmacien de Hong-Kong. Il a ensuite été perfectionné par des entrepreneurs chinois, actifs jusque-là dans le secteur pharmaceutique ayant des connaissances dans l'extraction de nicotine. C'est d'ailleurs en Chine, dans la région de Shenzhen, que se trouvent la plupart des ateliers de production de e-cigarettes et de liquide de remplissage, une

industrie qui emploie actuellement des dizaines de milliers de travailleurs. Depuis 2007, la production s'est étendue aux Etats-Unis et en Europe. Il y aurait aujourd'hui entre 5 et 10 millions d'utilisateurs aux Etats-Unis, où les ventes triplent chaque année depuis 2007. En France, où des points de distribution ont été autorisés, les vapoteurs (nom donné aux utilisateurs de

cigarettes électroniques) seraient au nombre de 500000. On les voit peu en public, car ils préfèrent jusqu'ici rester discrets, vapotant chez eux ou dans leur voiture. Signe de l'ampleur prise par le phénomène, Altria, l'une des majors de l'industrie du tabac, a annoncé le 26 avril dernier se lancer dans la production de cigarettes électroniques, au risque de cannibaliser ses propres marques.



A Genève, l'interdiction de fumer dans les lieux publics a entraîné une diminution de près de 20% des hospitalisations pour broncho-pneumopathie obstructive chronique et pneumonie.

Un franc investi dans la prévention permet d'économiser quarante fois plus

Le tabagisme reste le problème majeur de santé publique à Genève, selon Jacques-André Romand, le médecin cantonal, dont le service rassemble les activités de prévention et de promotion dans ce domaine

A Genève, la quantité de fumeurs adultes se situe dans la moyenne nationale, soit environ 27 à 28% de la population. Ce sont principalement les jeunes qui commencent à fumer et les plus âgés qui arrêtent. Et, comme pour l'obésité, plus le niveau d'éducation est faible, plus le nombre de fumeurs augmente.

«Le tabagisme reste le problème majeur de santé publique à Genève. Il est d'ailleurs le principal pourvoyeur de maladies pulmonaires et de cancers», constate Jacques-André Romand, le médecin cantonal, également professeur titulaire au Département de santé et médecine communautaires (Faculté de médecine). Et pourtant, le canton figure parmi les pionniers du combat anti-tabac.

Premier en Suisse à éliminer la publicité pour les cigarettes sur les panneaux d'affichage publics, il a aussi banni la publicité pour le tabac au cinéma et introduit, bien avant la Confédération, l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Jacques-André Romand, qui dirige le Service du médecin cantonal, est responsable des questions médicales concernant la santé publique. Son service rassemble notamment les activités de prévention et de promotion dans ce domaine. Concernant le tabac, la politique menée à Genève poursuit trois objectifs: diminuer l'initiation au tabagisme des jeunes, protéger la population de l'exposition passive à la fumée et promouvoir le sevrage d'un maximum de fumeurs.

PROTÉGER LES JEUNES

Comme le tabac tue la moitié de ses consommateurs, les cigarettiers doivent constamment trouver de nouveaux consommateurs. Pour éviter que les jeunes ne commencent à fumer, les efforts en matière de prévention visent à écorner l'image du

fumeur: «Les campagnes de sensibilisation ont, petit à petit, contribué à changer la norme. Selon certains experts, fumer n'est plus considéré comme remarquable par les jeunes, observe Fabienne Sastre Duret, conseillère scientifique au Service du médecin cantonal. Nous cherchons aussi, avec nos partenaires, à développer des outils pertinents pour toucher les jeunes, comme la diffusion de films sur YouTube ou des campagnes Facebook.»

LÉGIFÉRER

Concernant la fumée passive, l'interdiction de fumer dans les lieux publics a déjà montré ses effets. Une évaluation de l'impact sur la santé de la nouvelle loi a été réalisée 14 mois après son entrée en vigueur. L'étude a démontré que cette interdiction est associée à une diminution de 7% des hospitalisations pour syndrome coronarien aigu et à une réduction de 19% des hospitalisations pour broncho-pneumopathie obstructive chronique et pneumonie. Ainsi, l'étude estime que l'interdiction per-

met d'éviter plus de 1800 journées d'hospitalisation par an.

AIDER AU SEVRAGE

Pour aider les fumeurs à arrêter, un lieu de parole et d'écoute a été mis en place – «Les mardis du CIPRET» – qui propose soutien, conseil et orientation. Des actions spécifiques sont aussi réalisées auprès des populations vulnérables, comme les détenus ou les communautés migrantes, au sein desquelles les habitudes de consommation ne sont pas les mêmes.

Pour Jacques-André Romand, «la lutte contre le tabagisme, c'est David contre Goliath. Il est difficile de contrer le marketing très inventif de l'industrie du tabac. Une étude de l'UNINE a montré que les coûts liés au tabagisme s'élèvent à 10 milliards de francs par an en Suisse, pour des bénéfices trois fois moindres. Malgré cela, le système est toujours orienté «soin», alors qu'un franc investi dans la prévention du tabagisme permet à la société d'en épargner 40 fois plus. Il faudrait donc développer les activités dans ce domaine.» ■